

BELGIQUE	Test en Terrain		
Choix lieu	O Dilbeek		O Jeneffe
et date (à cocher)	25 août 2018		22 septembre 2018
NOM DU CHEVAL			
Sexe :	Date de Naissance :	ID Cheval FSFM :	N° de Puce :
Nom du père			
	ID Père FSFM :		
Nom de la mère :			
	ID Mère FSFM :	Nom du père de la mère :	
Propriétaire :			
Nom – Prénom & Adresse :			
Téléphone fixe :			
GSM :			
Adresse email :	@		
Membre effectif de la BFMA ?	OUI	-----	
	NON →	J'ajoute 45 Euros au montant de mon inscription pour le premier cheval	
<p>ATTENTION : Joindre IMPERATIVEMENT la copie recto-verso du certificat d'origine ou de la carte d'identité FSFM du cheval</p> <p>Seul le paiement des droits d'inscription au compte de la BFMA (751-2061879-87 – IBAN BE67 7512 0618 7987 – BIC AXABBE22) 3 semaines au plus tard avant l'épreuve choisie et en mentionnant clairement l'objet du paiement permet de valider l'inscription du ou des chevaux !!! (+ voir tarification du test sur le site BFMA, menu Elevage/Tarifs)</p> <p>OBLIGATOIRE : Vaccination à jour. Le carnet de vaccinations vous sera demandé lors de votre arrivée. (Un cheval non vacciné ne sera pas admis)</p> <p>RAPPELS : * Les chevaux doivent être identifiés (pucés) * Le Règlement des TET est disponible sur le site à « Test en Terrain/Règlement » www.fm-belgium.be</p>			
Toutes les zones <u>surlignées</u> doivent être renseignées.			
<p>Formulaire à retourner AVEC LES PAPIERS au plus tard 3 semaines avant l'épreuve choisie à :</p> <p style="text-align: center;">B.F.M.A. (Service du Studbook) att. Dominique HAUWAERT - Av Tytgat 6 - 1200 Bruxelles Tél +32 2 771 38 03 ou +32 476 699 523 email : dominique.hauwaert@skynet.be</p>			